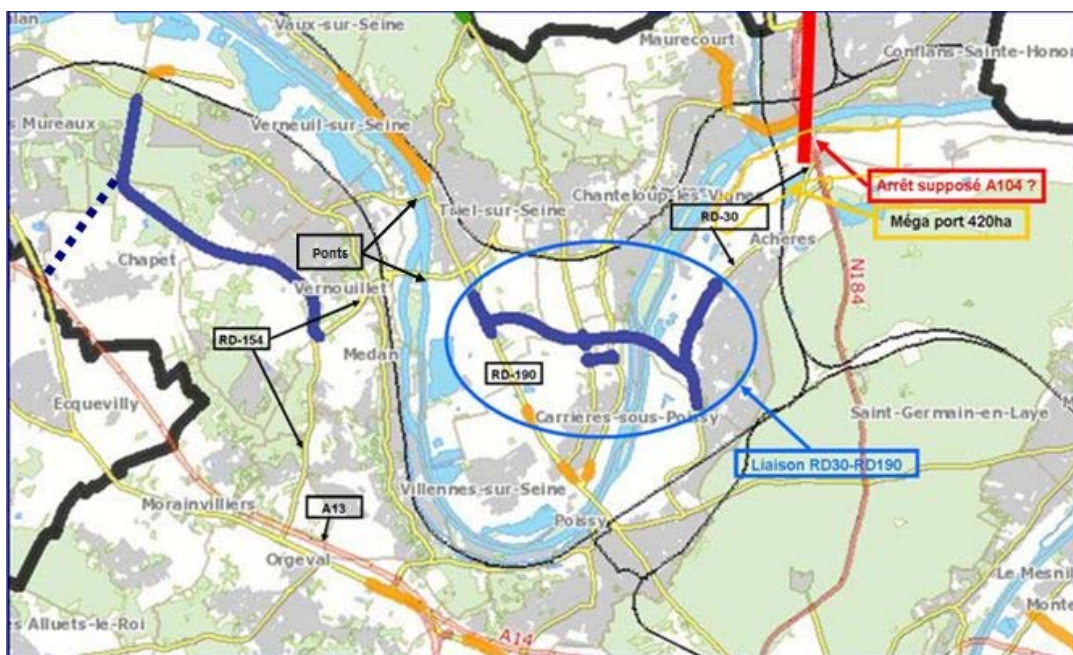


Projets routiers : la toile infernale.

Notre communauté de communes doit faire face simultanément à de nombreux projets d'aménagement routiers, relevant de préoccupations contradictoires :

1- D'un côté, elle se situe sur le trajet de **liaison de la Francilienne** (A 104). Officiellement le tracé est décidé (via Achères et Orgeval), mais le planning, le phasage et le financement de l'opération restent flous. Aujourd'hui, tout laisse penser que l'A 104, venue du nord par Méry-sur-Oise, s'arrêtera dans un premier temps à Achères (notamment pour desservir le port en projet), puis dans un second temps ralliera Orgeval en empruntant une section à péage.

Dans ce scénario, le plus probable, ce sont 115 000 véhicules, dont 30 000 poids lourds, qui se déverseront quotidiennement dans notre secteur, en empruntant majoritairement notre réseau de routes secondaires à partir d'Achères.



2- D'un autre côté, notre périmètre est l'objet de **projets pharaoniques d'urbanisation** visant à augmenter de 40% sa population dans les 20 ans à venir. Manque de chance, les espaces convoités sont enclavés, coincés entre les boucles de la Seine, les massifs forestiers, et les agglomérations. Il faudra donc prévoir des routes et des ponts pour fluidifier la circulation. D'où la "fausse bonne idée" de proposer, au nom du désenclavement, des projets tels que le contournement de Verneuil, celui des Mureaux ou le raccordement RD30/RD190 avec la création du pont d'Achères passant dans la boucle de Chanteloup.

Officiellement, ces deux ensembles de projets n'ont aucun rapport. Mais, les automobilistes (ou leur GPS) auront vite fait de faire le rapport si, venant du nord, ils cherchent à rejoindre à moindre frais l'autoroute A13. Tous ces tronçons "locaux" en projet, mis quasiment bout à bout, constitueront une voie d'écoulement naturelle.

Dès lors, les voies de délestage, censées soulager le trafic local, vont aspirer le trafic régional, national et international... Cette dramatique dégradation de la circulation est mise en évidence par les études faites par le Conseil Général des Yvelines lui-même !

Sans doute pensez-vous que, dans leur infinie sagesse, nos élus ont vu venir ce désastre, et que, ayant projeté ces scénarios, ils vont remettre à plat tous ces projets ? Hélas, c'est le contraire qui se produit : les projets locaux sont approuvés les uns après les autres, car présentés lors des enquêtes publiques comme s'ils étaient isolés. Et lorsque les associations locales, et même le Commissaire enquêteur (comme c'est le cas pour le projet RD30/RD190) émettent des avis défavorables, le Conseil Général crie à l'irresponsabilité et passe en force !

Que faire ?

Demander à nos élus de la transparence et de la cohérence :

- de la **transparence**, en nous présentant **des études d'impact globales** tenant réellement compte des vraies hypothèses, et notamment celles concernant l'A104.
- de la **cohérence**, en ne nous demandant pas de résoudre l'équation impossible de futurs problèmes de circulations qui ne sont dus qu'à leurs projets d'urbanisation inappropriés et disproportionnés.

Et qu'on ne nous dise pas que nous refusons le progrès ! Si gouverner c'est prévoir, alors nos dirigeants feraient mieux de regarder de plus près le futur sur la base des tendances sociologiques qui s'esquissent : moins de circulation automobile, aspiration à une meilleure qualité de vie, décroissance de la population francilienne. La logique d'aujourd'hui, ce n'est pas de construire toujours plus, ni de favoriser la circulation automobile.

Refusons ce futur rétrograde, au nom de la préservation de notre cadre de vie, au nom des générations à venir.

Comment faire ?

Pour motiver nos élus à agir dans la transparence et la cohérence :

Plus d'informations? ADIV-Environnement a tenu une réunion publique le 12 octobre à Vernouillet, ***un article publié sur son site le 24 octobre*** vous propose une analyse complète mettant en garde, **preuves issues des études réalisées par le CG78 lui-même à l'appui**, des dangers que cette toile infernale est en train de tisser.

Comment agir? ADIV-Environnement invite tous les habitants de Vernouillet, Médan, Chapet, Verneuil, d'Achères, Poissy, des communes de la boucle de Chanteloup, et au delà à signer la "pétition pour un moratoire" en annexe.

Echéance? N'attendons pas pour signer et faire signer cette "pétition pour un moratoire" à nos amis, voisins. Il sera présenté au plus tard en 2014 à tous les candidats aux élections locales municipales, cantonales et régionales.

Plus d'informations: www.adiv-environnement.org

